

**Demande d'INEAT - Département du Morbihan
Rentrée 2023**

Fiche de renseignements

Cochez la case qui correspond à votre situation et complétez les informations requises.

Département actuel de rattachement :

Motif de la demande :

- Rapprochement de conjoints
 Autorité parentale conjointe
 Situation de handicap
 Raisons médicales et/ou sociales
 Convenances personnelles

Département(s) demandé(s) (dans l'ordre de priorité des vœux) :

1.	2.
3.	4.
5.	6.

Nombre de renouvellement du vœu 1 :

Situation personnelle :

NOM d'usage :

Prénom :

NUMEN :

Date de naissance :

Situation de famille :

- Célibataire Marié(e) Pacsé(e)
 Divorcé(e) Séparé(e) Veuf (ve)
 Vie maritale

Adresse actuelle :
.....
.....
N° de téléphone fixe : N° de téléphone portable :
Courriel professionnel :
Courriel personnel :

Situation professionnelle

Position actuelle : Activité Disponibilité Congé parental
 Détachement Autre (CLM, CLD ...).....
Titres : CAPA-SH/CAPPEI CAFIPEMF L.A DIR.
 DCL : Niveau validé :.....

Données complémentaires

Demande au titre du rapprochement de conjoints (raisons professionnelles) :

Département d'exercice de l'activité professionnelle principale du conjoint :

Demande avec vœux liés :

Nom, Prénom et NUMEN du conjoint :

Demande au titre du handicap (loi du 11 février 2005) * :

Bénéficiaire : Vous (bénéficiaire de l'obligation d'emploi : BOE)
 Votre conjoint (bénéficiaire de l'obligation d'emploi : BOE)
 Votre enfant (maladie grave)

* Situation à signaler si nécessaire en complétant **l'annexe 3**

Demande au titre de l'autorité parentale conjointe :

Alternance de la résidence du ou des enfant(s)
 Exercice d'un droit de visite

Demande avec exercice dans un ou plusieurs établissement(s) relevant de l'éducation prioritaire :

Nombre d'années d'exercice continu dans un quartier urbain, REP ou REP+ au 31/08/2023 * :

Les situations médicales ou sociales graves nécessitant un examen particulier doivent être signalées au médecin de prévention et/ou au service social des personnels (Annexe(s) 1 et/ou 2 à compléter et à transmettre directement au service concerné).

Fait à ----- le -----
Signature de l'intéressé(e),



Partie à compléter par les services de la direction des services départementaux de l'Education nationale du département actuel de rattachement du demandeur et à transmettre à la DSDEN du Morbihan (service DIPER – Gestion collective) en même temps que le dossier de l'enseignant

Participation aux permutations nationales pour la rentrée 2023 :

- Oui *
 Non

Barème validé :

*** Joindre la fiche de synthèse de l'agent ainsi que la fiche récapitulative des éléments du barème validé pour le mouvement interdépartemental informatisé 2023**

Exeat accordé

Exeat refusé

Fait à le

Cachet :

Dossier à renvoyer, pour le vendredi 12 mai 2023 au plus tard (délai de rigueur) à :

Direction des services départementaux de l'Education nationale du Morbihan
DIPER – Gestion collective
3 Allée du Général Le Troadec
CS 72506
56019 VANNES Cedex